

BRAINSTORMING SUR LE CONSENTEMENT

➔ ParJouir (Aphélandra & Constant)

Cette activité propose de définir le consentement avant les discussions radiophoniques. Les personnes sont invitées à compléter la phrase « Le consentement, c'est ... » et à partager leurs réponses à l'oral. C'est aussi l'occasion d'échanger et de s'interroger sur le consentement afin de mettre cette pratique au cœur de notre quotidien.

Durée 30 à 45 minutes

Participant·e·s 6 à 15. Comptez 2 intervenant·e·s pour un groupe de 15.

Objectifs

- ➔ Définir le consentement et connaître les conditions nécessaires à son application.
- ➔ Déconstruire les stéréotypes liés au consentement.

Matériel

- Feuilles de Paperboard
- Feuilles de Post-it ou bandes de papiers
- Stylos

Instructions

① Prévenez les participant·e·s avant l'activité : évoquer les questions de consentement peut être bouleversant, si quelqu'un·e doit sortir, faire une pause, appeler un·e proche, qu'il n'hésite pas à le faire. Rappelez qu'il y a une liste de ressources à disposition.



- ② Ensemble, regardez la vidéo pédagogique « Tea Consent » ou « Le consentement expliqué avec une tasse de thé », disponible sur Youtube, qui explique ce qu'est le consentement : https://www.youtube.com/watch?v=S-50iVx_uxU
- ③ Distribuez des stylos et des bandes de papier. Demandez aux personnes, de compléter la phrase suivante « Le consentement, c'est ... » individuellement et à l'écrit. Ils peuvent écrire plusieurs phrases. Donnez quelques exemples : « Le consentement ... / C'est un oui enthousiaste. / C'est quand chaque partenaire en a pleinement envie. / C'est poser une question sans avoir d'attente. / C'est érotisant, etc. »
- ④ Après 5 minutes, revenez tous ensemble et asseyez-vous en cercle. À tour de rôle, chaque personne choisit et lit une seule des réponses qu'elle a écrites. Chaque phrase énoncée doit comporter une idée nouvelle. Faites autant de tours que nécessaire pour explorer toutes les idées.
- ⑤ Notez sur une feuille de Paperboard les idées principales en synthétisant les réponses.
- ⑥ Vous pouvez ensuite lire la définition du consentement en annexe. N'hésitez pas à demander aux personnes si elles ont des exemples sur l'application du consentement dans la vie quotidienne et/ou les pratiques sexuelles afin d'illustrer vos propos.

Variante

- ① Lors de l'écriture, demandez aux participant·e·s d'écrire chaque phrase sur des feuilles de Post-it différentes. Collectez toutes les feuilles, en rassemblant celles qui ont des idées similaires, afin de créer des catégories. Lisez les phrases une par une, en extrayant les idées principales et en synthétisant les réponses. Notez les mots-clés sur une feuille de Paperboard.
- ② Les différentes phrases sur le consentement peuvent être lues au micro, par exemple si vous souhaitez réaliser un podcast.
- ③ Cette activité peut être plus rapide sans passer par l'écrit. Regardez la vidéo et proposez aux personnes de donner leur définition du consentement à l'oral. Synthétisez les réponses.

Conseils pour les facilitateurs·trices

- ③ Proposez un brainstorming inversé : invitez les personnes à compléter la phrase « Le consentement, ce n'est pas ... » individuellement et à l'écrit. Vous devriez recueillir des réponses comme celles-ci : « Le consentement sexuel, ce n'est pas : refuser / hésiter, douter / rester silencieux·euse / une négociation, etc. » Écrivez les différentes phrases sur une feuille de Paperboard. À la fin, relisez-les à haute voix.
- Pour compléter la séance, vous pouvez proposer des écoutes du podcast « Ok, pas Ok » de Delphine Dhilly, produite par « Création collective » qui recueille des témoignages d'adolescent·e·s sur le consentement.
- Vous pouvez faire le rappel de quelques règles issues de la charte de sécurité en amont de l'activité.

Bilan

Posez plusieurs questions :

- Avez-vous appris des choses ? Y a-t-il des choses auxquelles vous n'aviez pas pensé quand on parle de consentement ?
- Votre avis sur le consentement a-t-il changé ?
- Est-ce toujours évident pour vous de comprendre si vous avez envie de dire « oui » ou « non » ?
- Pensez-vous que le consentement est un « tue l'amour » et nuit à la spontanéité ? Pourquoi ?